



**Fédération Nationale de l'Enseignement , de la Culture
et de la Formation Professionnelle FORCE OUVRIERE**

Section départementale de l'Hérault

**UD FO – Maison des syndicats
474 allée Henri II de Montmorency 34000 Montpellier
Tel : 09 75 85 30 05 – 06 87 84 96 02
Mail : fnecfp-fo.acamontp@orange.fr**

Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO lors du CDEN du 16 octobre 2024

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Ce CDEN se réunit alors que la guerre se poursuit et menace de s'amplifier en Ukraine et qu'une généralisation du conflit se déroule au Proche-Orient. Les massacres en cours en Palestine doivent cesser immédiatement et l'invasion de l'armée israélienne au Liban doit s'arrêter. La FNEC FP-FO se déclare solidaire de tous ceux qui défendent la paix, le cessez le feu, l'arrêt des livraisons d'armes, ainsi que la liberté d'expression et le droit de manifester notamment à Montpellier.

La FNEC FP FO dénonce le coup de force contre l'École publique que constituent les mesures d'austérité, de destruction de l'École publique, d'effondrement du pouvoir d'achat des personnels, mises en œuvre par un gouvernement illégitime, dont les mesures ont été combattues par les personnels et rejetées par les électeurs lors des dernières élections. 4000 suppressions de postes dans l'Education Nationale prévues pour la rentrée 2025 au prétexte d'une baisse démographique, dont 3155 dans le 1er degré, c'est un coup d'une violence sans précédent contre l'École Publique. Ces 3155 suppressions de postes dans les écoles, qui s'ajoutent aux précédentes, provoqueraient une aggravation jamais vue des conditions de travail des personnels et des conditions d'apprentissage des élèves dans des classes encore plus chargées, avec encore moins de remplacement, et encore moins d'enseignants spécialisés pour aider les élèves en difficulté ou en situation de handicap.

Depuis septembre enseignants et AESH sont confrontés à l'explosion de situations problématiques voire intolérables liées à l'inscription d'office en classe ordinaire ou en ULIS d'élèves privés de place en IME ou ITEP. Privés de leur droit à bénéficier de conditions d'apprentissage adaptées au nom du dogme de l'inclusion, véritable paravent pour masquer les économies budgétaires faites sur leur dos. Nombre d'entre eux ne sont d'ailleurs scolarisés qu'une poignée d'heures par semaine et dans les cas les plus extrêmes finissent par vivre une déscolarisation totale. Pendant qu'ils perdent ainsi des chances d'évolution positive, qu'ils manifestent leur souffrance avec des violences verbales et/ou physiques envers les autres élèves et les adultes, mais aussi envers eux-mêmes, le quotidien des écoles est devenu désastreux : coups, morsures, insultes, jets d'objets, crachats, , mise en danger, stress, peur, culpabilisation et listes d'injonctions irréalisables par l'administration, tensions avec les parents: les enseignants et les AESH épuisés et maltraités craquent ! Les élèves sont soumis à des scènes anxiogènes ! Les signalements dans le RSST, qui ont doublé, ne cessent d'en témoigner. Non-respect des notifications individualisées, aide mutualisée aboutissant à un accompagnement dérisoire de 3 à 6h seulement pour les élèves, non remplacement des AESH en arrêt maladie, AESH déplacés au gré des urgences, accompagnement interrompu ou réduit brutalement sans que les parents des élèves notifiés en soient informés... autant de faits qui aboutissent à des situations ingérables dans les écoles! La soi-disant création de 2000 postes d'AESH ne laisse personne dupe : l'explication donnée lors de chaque instance par notre administration au manque d'AESH est le manque de candidatures, qui s'étonnera ? Chacun sait que les AESH vivent toujours sous le seuil de pauvreté et avec conditions de travail dégradées à tel point que les démissions explosent.

La FNEC FP FO n'accepte ni ces remises en cause des droits des élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers, ni cette dégradation continue des conditions de travail des personnels, enseignants comme AESH.

Monsieur le préfet, nous nous sommes adressés à vous pour demander le bilan départemental de la scolarisation des élèves en situation de handicap et en particulier les chiffres des élèves en attente d'IME ou ITEP. Notre demande est restée sans réponse. Madame la DASEN affirme ne pas avoir ces chiffres, qui nous avaient été pourtant donnés l'an dernier. Ils étaient 400 en septembre 2023. Mme Belloubet a reconnu lors de sa conférence de presse fin août qu'ils sont actuellement 24 000. Pourquoi ne pas donner ces chiffres dans notre département ? Nous vous demandons de nous donner ces informations issues du rapport annuel que la CDAPH vous adresse. Nous vous avons également demandé qu'un représentant de l'ARS soit présent lors de ce CDEN afin qu'avec les parents, les élus, nous puissions échanger sur cette situation dont ils ignorent probablement la gravité. Nous demandons que le compte rendu du comité départemental de suivi de l'École inclusive soit mis à l'ordre du jour.

Trois mois après, nous sommes consultés sur les mesures prises en juillet, où madame la DASEN a déclaré « *si je ne ferme pas là je suis contrainte de ne pas ouvrir ailleurs* », résumant ainsi l'impasse dans laquelle l'école publique est mise par les coupes budgétaires, moins 700 millions cette année, alors que dans le même temps sont dépensés plus de 3 milliards pour le SNU, que plus de 12 milliards sont alloués à l'enseignement privé et 413 milliards à l'armée.

Aucun poste de remplaçant n'a été créé, des remplaçants ont été affectés sur des postes à l'année, leur manque est déjà criant chaque jour au point que des classes dédoublées de l'éducation prioritaire ou les jours de décharge des directeurs sont utilisés pour y pallier. Il manque des enseignants spécialisés partout pour prendre en charge la multiplication d'élèves en difficulté ou en situation de handicap. Les RASED sont exsangues et souvent réduits au seul psychologue scolaire. Les directeurs croulent sous la surcharge de tâches et le manque de décharge nécessaire. Malgré ce manque criant de personnels, la rectrice refuse encore de recruter la totalité des candidats aux concours admis sur la liste complémentaire. Pourtant si 18 contractuels ont été renouvelés dans l'Hérault, c'est bien que les besoins existent. Il serait donc possible de recruter dans l'académie plus de 100 enseignants en CDD, précaires et sous payés, et il serait impossible de recruter les 25 admis sur la liste complémentaire en tant que fonctionnaires stagiaires ?

Enfin nous souhaitons alerter ce CDEN sur la situation financière des établissements dans le 2nd degré. Les collèges et les lycées font face à la hausse des coûts de l'énergie et à l'inflation sans compensation de la part des collectivités territoriales et de l'Etat. En cette rentrée 2024, les établissements se trouvent donc dans une situation financière très préoccupante. Il est notamment souvent demandé aux enseignants de limiter le nombre de photocopies distribuées, parfois en émettant des doutes sur leur utilité. La liberté pédagogique des enseignants doit être respectée! On ne résoudra pas l'insuffisance des moyens financiers en les culpabilisant. Ces derniers veulent simplement faire leur travail! Ils veulent légitimement être en mesure de fournir des supports pédagogiques variés et adaptés aux besoins de leurs élèves. Les dotations l'État sont insuffisantes et ne permettent pas de renouveler les manuels scolaires.

La FNEC FP FO n'accepte pas l'hécatombe de ces mesures d'austérité et réaffirme ses revendications :

- annulation des suppressions de postes prévues pour 2025 et création des postes statutaires nécessaires !
- recrutement de la totalité de la liste complémentaire et son ré-abondement !
- maintien et création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux !
- abandon de l'acte 2 de l'École inclusive, du « choc des savoirs », du SNU et de toutes les mesures qui détruisent l'École !
- Un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH !
- abrogation de la réforme des retraites !
- augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice !
- Stop à l'économie de guerre ! L'argent pour les services publics, pas pour la guerre !
- Fonds publics à l'École Publique ! Fonds privés à l'École privée !